

Réforme du lycée : une illusion de négociation pour un vrai démantèlement !

En présentant le 17 juillet à la presse les principes de la réforme du lycée, Darcos aura rendu ses annonces quasiment invisibles pour la grande masse des personnels (site web du ministère). Cette volonté d'avancer masqué le plus longtemps possible se double d'un calendrier qui n'autorisera pas de véritables négociations : octobre décision définitive sur les grands axes, décembre bouclage global de la réforme du lycée. Le document rappelle la nécessité de reformuler les obligations des services des enseignants et les programmes de 2^{de} pour la rentrée 2009 dans l'année scolaire !

Il s'agit donc bien d'une réforme déjà toute ficelée qui vise à réduire le nombre d'heures de cours des élèves, dans le seul but de supprimer des milliers de postes. Le ministre s'appuie sur la signature d'une « feuille de route » signée par la plupart des syndicats. Sud éducation ne veut pas s'associer à ce simulacre de négociation.

Questions et inquiétudes sur le plan pédagogique

La réforme redécoupe le temps de travail des élèves en trois blocs :

- En seconde, 60% pour des enseignements fondamentaux, 25% pour des modules d'exploration et d'approfondissement, 15% pour des enseignements et activités dits d'accompagnement ;
- En cycle terminal, la répartition pourrait être respectivement de 45%, 45% et 10%.

En seconde des modules semestriels de 3h, permettraient une exploration de plus de disciplines et une meilleure "détermination" des élèves, puis dans le cycle terminal un approfondissement selon "des dominantes" avec une remise en cause des filières actuelles. Les "enseignements ou activités d'accompagnement" seraient aussi modularisés parfois en deçà du semestre et sont sans doute à mettre en rapport avec "l'aide" actuelle jugée peu efficace et un travail sur l'orientation.

Il s'agit en fait d'une remise en cause totale des enseignements en lycée toujours dans la perspective d'un " bac unique dont rien ne garantit qu'il ouvrirait la porte de l'université. Beaucoup de questions demeurent. Quels sont ces enseignements fondamentaux ? Des disciplines estampillées ainsi, un minimum horaire pour certaines ? Pour les modules optionnels : s'agit-il des options actuelles en seconde ? D'autres matières du tronc commun actuel sont-elles dans le viseur des réductions horaires ?

Car l'essentiel n'est pas dit. Combien d'heures d'enseignement ? Quelles formes et quels horaires d'aide aux élèves en difficultés au lycée ? Quelle garantie de ne pas retomber sur une ségrégation avec des secondes aux cursus très différents ? En effet la vision de l'autonomie vantée dans les 16 points et le texte ministériel rime plutôt avec concurrence entre établissements, élèves... et professeurs.

Une réforme pilotée par la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et ses suppressions de postes.

Cette réforme doit être replacée dans le contexte des suppressions massives de postes dans l'Education et dans tous les services publics.

Dans l'Education, aux milliers de suppressions de postes des années précédentes il faut ajouter les 80000 annoncées par le gouvernement d'ici 2012 dont les 13500 pour 2009 avec leur cortège de mesures. Dans le second degré : poursuite du bac pro 3 ans qui économise 10000 postes en LP, inflation des heures sup' ; dans le 1^{er} degré absence de créations suffisantes de postes et rentabilisation du travail des enseignants (stage durant les vacances, suppression des heures d'enseignement du samedi matin). Darcos lie de nouveau explicitement l'alourdissement des missions des enseignants prévu dans le rapport Pochard à la réforme du lycée avec des annonces en décembre.

SUD n'est pas favorable au statu quo et milite pour un lycée et une école démocratique. Nous n'accordons aucune confiance au gouvernement de la droite la plus dure pour aller dans ce sens, alors même que l'annonce des suppressions de postes dans l'Education a largement précédé cette réforme et que la casse des autres services publics continue !